



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ DOWSIL 7 ADDITIVE

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	DOWSIL 7 ADDITIVE
Numéro du produit	11190
Synonymes; marques commerciales	DC 7 ADDITIVE, DOW CORNING 7 ADDITIVE

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Additif
--------------------------	---------

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS@UnivarSolutions.com
-------------	--

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No.	11190

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

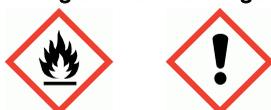
#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Flam. Liq. 2 - H225
Dangers pour la santé humaine	Acute Tox. 4 - H332 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H335
Dangers pour l'environnement	Non Classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement	Danger
-------------------------	--------

## DOWSIL 7 ADDITIVE

<b>Mentions de danger</b>	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires.
<b>Mentions de mise en garde</b>	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.
<b>Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette</b>	EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
<b>Contient</b>	MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE

### 2.3. Autres dangers

Product is a static accumulator Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

<b>MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE</b>	<b>&gt;=93.0 - &lt;=97.0%</b>
Numéro CAS: 108-10-1	Numéro CE: 203-550-1
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119473980-30-XXXX
<b>Classification</b>	
Flam. Liq. 2 - H225	
Acute Tox. 4 - H332	
Eye Irrit. 2 - H319	
STOT SE 3 - H335	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

<b>Commentaires sur la composition</b>	Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.
--	---

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Information générale</b>	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
<b>Inhalation</b>	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Il peut être dangereux pour le personnel de premiers secours de pratiquer la réanimation par bouche-à-bouche. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact cutané</b>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

## DOWSIL 7 ADDITIVE

**Contact oculaire** Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Inhalation** Nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires.

**Contact oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Traiter en fonction des symptômes.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Liquide et vapeurs très inflammables. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire.

**Produits de combustion dangereux** Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Fluorinated compounds Hydrocarbures. Formaldehyde Oxydes des substances suivantes: Carbone. Silicium.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Déplacer les conteneurs hors de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Evacuer la zone.

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Eliminer toute source d'inflammation. Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

## DOWSIL 7 ADDITIVE

**Méthodes de nettoyage** Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Garder le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Eviter tout déversement. Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Prévoir une ventilation suffisante. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Stocker à l'écart des produits suivants: Peroxydes organiques/peroxydes d'hydrogène. Flammable Solid Pyrophoric substances Classe 2: Gaz.

**Classe de stockage** Stockage de liquides inflammables.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

#### **MÉTHYLISOBUTYLACÉTONE**

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 20 ppm 83 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 50 ppm 208 mg/m<sup>3</sup>

**Commentaires sur les composants** Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

#### MÉTHYLISOBUTYLACÉTONE (CAS: 108-10-1)

#### **DNEL**

Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 208 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 155.2 mg/m<sup>3</sup>  
 Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 208 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 155.2 mg/m<sup>3</sup>  
 Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 11.8 mg/kg/jour  
 Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 83 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 4.2 mg/kg/jour  
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 4.2 mg/kg/jour  
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 14.7 mg/m<sup>3</sup>

## DOWSIL 7 ADDITIVE

### PNEC

- eau douce; 0.6 mg/l
- eau de mer; 0.06 mg/l
- Sol; 1.3 mg/kg
- Sédiments (eau douce); 8.27 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 0.83
- rejet intermittent; 1.5

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants. Utiliser des confinements de procédé, une aspiration locale ou tout autre sécurité intégrée comme principaux moyens pour réduire l'exposition des travailleurs.

#### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

#### Protection des mains

Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 2 heures. Caoutchouc butyle. Polyéthylène. Caoutchouc (naturel, latex). Néoprène. Caoutchouc nitrile. Alcool polyvinylique (PVA). Polychlorure de vinyle (PVC) Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré). Epaisseur: > 0.35 mm Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

#### Autre protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination.

#### Mesures d'hygiène

Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

#### Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Gas filter, type A Filtre à vapeurs organiques. EN 136/140/141/145/143/149

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Solvant.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	> 100°C @ 760 mm Hg



## DOWSIL 7 ADDITIVE

**Possibilité de réactions dangereuses** Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants puissants. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Liquide et vapeurs très inflammables.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Oxydants puissants.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Hydrocarbures. Fluorinated compounds Formaldehyde Oxydes des substances suivantes: Carbone. Silicium.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë - orale

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** DL<sub>50</sub> 2080 mg/kg, Orale, Rat OECD 401

#### Toxicité aiguë - cutanée

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** DL<sub>50</sub> > 2000 mg/kg, Cutanée, Rat OECD 402

#### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** CL<sub>50</sub> 8.2 - 16.4 mg/l, 4 heures, Vapeur Rat OECD 403 Nocif par inhalation.

**ETA inhalation (gaz ppm)** 4.736,84

**ETA inhalation (vapeurs mg/l)** 11,58

**ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)** 1,58

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations. Délipidation, assèchement et gerçures de la peau.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Pas d'information disponible.

#### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Non sensibilisant. Cobaye

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Aucune information requise.

#### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

## DOWSIL 7 ADDITIVE

**Exposition unique STOT un** Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Pas d'information disponible.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Danger d'aspiration en cas d'ingestion.

**Inhalation** Peut provoquer une irritation du système respiratoire. Nocif par inhalation.

**Ingestion** Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

**Contact cutané** Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.

**Contact oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### MÉTHYLISOBUTYLÉTONE

##### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée** 2.000,0  
(DL<sub>50</sub> mg/kg)

**Espèces** Rat

##### Toxicité aiguë - inhalation

**ETA inhalation (gaz ppm)** 4.500,0

**ETA inhalation (vapeurs mg/l)** 11,0

**ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)** 1,5

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Non irritant.

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Légèrement irritant.

##### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Pas d'information disponible.

##### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Non sensibilisant.

##### Mutagenicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

##### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité pour la reproduction

## DOWSIL 7 ADDITIVE

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Pas d'information disponible.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** NOAEL 250 mg/kg, Inhalatoire, Rat

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas d'information disponible.

**Inhalation** Nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires.

**Ingestion** Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.

**Contact cutané** Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.

**Contact oculaire** Irritant pour les yeux.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

### Informations écologiques sur les composants

#### MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE

**Écotoxicité** Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Pas considéré toxique pour les poissons.

### Informations écologiques sur les composants

#### MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE

#### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** LC50, 96 heures: > 179 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre) OECD 203

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heures: > 200, Daphnia magna OECD 202

#### toxicité aquatique chronique

**Toxicité chronique - invertébrés aquatiques** NOEC, 21 jours: 30 mg/l, Daphnia magna

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

### Informations écologiques sur les composants

## DOWSIL 7 ADDITIVE

### MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE

<b>Persistance et dégradabilité</b>	La substance est facilement biodégradable.
<b>Biodégradation</b>	- Dégradation 83 %: 28 jours OECD 301F

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.
<b>Coefficient de partage</b>	Pas d'information disponible.

#### Informations écologiques sur les composants

### MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE

<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Le produit n'est pas bioaccumulable.
<b>Coefficient de partage</b>	: 1.38

#### 12.4. Mobilité dans le sol

<b>Mobilité</b>	Indéterminé.
-----------------	--------------

#### Informations écologiques sur les composants

### MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE

<b>Mobilité</b>	Le produit a une faible solubilité dans l'eau.
-----------------	--

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

<b>Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.
--	--

#### Informations écologiques sur les composants

### MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE

<b>Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.
--	---

#### 12.6. Autres effets néfastes

<b>Autres effets néfastes</b>	Aucun connu.
-------------------------------	--------------

#### Informations écologiques sur les composants

### MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE

<b>Autres effets néfastes</b>	Aucun connu.
-------------------------------	--------------

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

<b>Information générale</b>	Ne pas percer ou incinérer, même vide. Déchets classés comme déchets dangereux.
<b>Méthodes de traitement des déchets</b>	Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

## DOWSIL 7 ADDITIVE

**Général** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1245
N° ONU (IMDG)	1245
N° ONU (ICAO)	1245
N° ONU (ADN)	1245

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE
Nom d'expédition (IMDG)	MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE
Nom d'expédition (ICAO)	METHYL ISOBUTYL KETONE
Nom d'expédition (ADN)	MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	3
Code de classement ADR/RID	F1
Etiquette ADR/RID	3
Classe IMDG	3
Classe/division ICAO	3
Classe ADN	3

Etiquettes de transport



### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	II
Groupe d'emballage (IMDG)	II
Groupe d'emballage (ICAO)	II
Groupe d'emballage (ADN)	II

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin  
Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-E, S-D
Catégorie de transport ADR	2
Code de consignes d'intervention d'urgence	•3YE

## DOWSIL 7 ADDITIVE

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 33

Code de restriction en tunnels (D/E)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.  
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.  
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.  
Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

#### Inventaires

##### **Canada (DSL/NDSL)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.  
DSL

##### **États-Unis (TSCA)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### **Australie (AICS)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### **Corée (KECI)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### **Chine (IECSC)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### **Philippines (PICCS)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### **Nouvelle-Zélande (NZIOC)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

## DOWSIL 7 ADDITIVE

### Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë  
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.  
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.  
 CAS: Chemical Abstracts Service.  
 DNEL: Dose dérivée sans effet.  
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.  
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.  
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.  
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).  
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .  
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.  
 PNEC: Concentration prédite sans effet.  
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.  
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.  
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.  
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.  
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.  
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.  
 FBC: Facteur de bioconcentration.  
 DBO: Demande biochimique en oxygène.  
 CE<sub>50</sub>: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.  
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.  
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.  
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.  
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.  
 NOEC: Concentration sans effet observé.  
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.  
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.  
 LE50: limite d'exposition 50  
 hPa: Hektopaskal  
 LL50: Lethal Chargement cinquante  
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique  
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau  
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA  
 STP Stations d'épuration  
 COV: Composés organiques volatils

### Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë  
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë  
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

### Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

### Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

<b>Date de révision</b>	11-09-19
<b>Numéro de version</b>	2.001
<b>Remplace la date</b>	09-10-18
<b>Numéro de FDS</b>	11190

## DOWSIL 7 ADDITIVE

<b>Statut de la FDS</b>	Approuvé.
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires.
<b>Signature</b>	Jitendra Panchal